



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER

CASE POSTALE 330

1218 LE GRAND SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

Téléphone (41.22) 919 41 50 - télécopie (41.22) 919 41 60 - e-mail [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

## **Séminaire régional : L'évolution de la relation entre citoyen(ne)s et Parlement dans la région arabe**

Rabat (Maroc), 5-6 juin 2013

### **Remarques liminaires**

***M. Abdelwahad Radi***

***Président de l'Union interparlementaire***

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille au nom de l'Union interparlementaire aujourd'hui, pour ce séminaire qui va se pencher sur l'évolution de la relation entre citoyen(ne)s et parlements dans la région arabe. Je remercie le Parlement marocain d'avoir pris cette initiative, en partenariat avec le PNUD et l'UIP. Je salue également Mme Rebeca Grynspan du PNUD, qui a participé au lancement du *Rapport parlementaire mondial* en Ouganda en avril 2012 et qui poursuit aujourd'hui son engagement aux côtés des parlements.

Chers délégués,

Les changements en cours dans le monde arabe sont le reflet d'une aspiration populaire à plus de liberté politique, économique et sociale. Le système politique évolue dans tous les pays de la région, à un rythme et selon des modalités qui varient en fonction des pays. Nul ne peut dire quel en sera l'issue. La seule certitude est que rien ne sera plus comme avant.

C'est précisément lors des crises profondes que l'existence d'un parlement fort, symbole de la démocratie dans le monde entier, est cruciale. Les valeurs démocratiques qu'incarne l'institution parlementaire résonnent encore puissamment chez nos congénères.

Tous les processus de transformation politique faisant suite à un bouleversement majeur ont un dénominateur commun - trouver un moyen de résoudre les problèmes nationaux par un système équitable de représentation politique, et donc l'élection d'un parlement.

Les parlements sont, après tout, un lien irremplaçable et puissant entre citoyens et gouvernants, et les fonctions qui leur incombent ne peuvent être assurées par aucune autre entité. Raison pour laquelle 190 pays sur 193 sont dotés d'une assemblée parlementaire, sous une forme ou une autre.

Au même temps, les parlements font face à des attentes toujours plus grandes des citoyens, et leur action est soumise à un examen plus méticuleux que jamais.



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER

CASE POSTALE 330

1218 LE GRAND SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

Téléphone (41.22) 919 41 50 - télécopie (41.22) 919 41 60 - e-mail [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

Notre responsabilité est de faire en sorte que le Parlement soit le forum pour l'expression et la gestion des intérêts différents au sein de la société. Nous le savons mieux que quiconque. La vie quotidienne d'un parlement est faite de diversité d'opinions et de dialogue pour arriver à des compromis, à un accord, car en politique personne ne détient la vérité – et notre capacité à écouter et à comprendre est parfois plus importante encore que notre capacité à parler. Voilà qui met en relief un principe fondamental de la démocratie – le respect de l'autre.

C'est pourquoi je vous recommande vivement la lecture du *Rapport parlementaire mondial*, publié par l'UIP et le PNUD. Le *Rapport* analyse de manière très perspicace les défis institutionnels du parlement face à une société qui évolue très vite et, d'autre part, les défis individuels auxquels chaque parlementaire est confronté tous les jours.

Partout dans le monde, les parlementaires nous disent qu'ils consacrent de plus en plus de temps à leur travail de terrain dans leur circonscription parce que les électeurs considèrent que la vocation première d'un parlementaire est de répondre aux attentes individuelles ou locales. Au risque, parfois, de négliger le travail du législateur, et le contrôle de l'action gouvernementale.

L'enjeu est de moderniser l'institution parlementaire pour qu'elle corresponde aux attentes des citoyens.

- Moderniser la composition du Parlement, en veillant à ce que la proportion de femmes parlementaires, notamment, soit en adéquation avec leur présence dans la société.
- Moderniser les méthodes de travail pour permettre aux parlementaires de relayer de manière plus efficace les réalités du terrain et d'y apporter une réponse législative.
- Moderniser enfin la capacité d'écoute de l'institution. La relation entre électeurs et parlementaires élus n'est pas une relation à sens unique et, si cette vérité venait à être ignorée ou négligée, le coût politique et humain pourrait en être considérable.

Si les parlements veulent redresser leur image, ils doivent veiller à ce que le public puisse faire entendre sa voix dans le travail législatif, et ils doivent respecter scrupuleusement des normes élevées de probité et de transparence.

Il vous incombe de relever ces défis. Il vous revient de façonner des institutions modernes qui peuvent incarner la démocratie au vingt-et-unième siècle. Vos discussions cette semaine doivent permettre d'en tracer les contours, et l'UIP sera à vos côtés pour appuyer la réalisation de ces beaux édifices.